



## → Affiliation des ayants droit

Je déclare les personnes vivant à mon foyer et réunissant les conditions fixées pour bénéficier des garanties :

Ajout ou Suppression : A/S	N° Sécurité sociale	Nom et Prénom	Sexe : H/F	Date de naissance	Lien de parenté	Organisme d'affiliation

En cas de modification de votre situation de famille, vous êtes tenus d'en informer votre caisse de MSA.

## → Déclaration du salarié

### RÉSERVÉ AU SALARIÉ

Je certifie complets et exacts les renseignements portés sur le présent bulletin.

Signature du salarié précédée de la mention « lu et approuvé ».

Fait à : .....

Le : .....

### Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, je reconnais :

- Avoir pris connaissance du caractère obligatoire des réponses aux questions posées, du droit d'accès et de rectification des informations personnelles, auprès du Groupe AGRICA – Correspondant Informatique et Libertés, 21, rue de la Bienfaisance 75382 Paris Cedex 08 – ou par courriel à l'adresse suivante : [cnil.blf@groupagric.com](mailto:cnil.blf@groupagric.com);
- Que les destinataires des données personnelles sont des personnes habilitées à traiter les opérations, soit collaborateurs, soit intermédiaires, réassureurs, organismes professionnels habilités et sous-traitants missionnés à savoir son distributeur et ses délégataires de gestion, dont la MSA ;
- Que les données recueillies par l'Institution ou pour son compte par son distributeur ou ses délégataires de gestion dont la MSA, lors de la souscription et des actes de gestion peuvent être utilisées par le Groupe AGRICA à des fins de communication commerciale. Je peux m'y opposer en écrivant à l'adresse indiquée ci-dessus.

## → Pièces à fournir avec le bulletin d'affiliation (si vous ne les avez pas déjà transmises à la MSA)

- Copie de l'attestation de droits au régime santé de base (attestation de carte vitale) de chacun de mes ayants droit à couvrir s'ils ne figurent pas sur la mienne ;
- Copie de la Carte Nationale d'Identité ;
- Copie du livret de famille ou du pacs ou, pour le concubinage, toute preuve justifiant de 2 ans de vie commune en l'absence d'enfant en commun. En cas de présence d'enfant en commun, joindre la photocopie de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- Copie du justificatif fiscal, en cas de déclaration des ascendants à charge ;
- Copie du justificatif de perception de l'Allocation Adulte Handicapé ou pour les enfants ne remplissant pas la condition pour la percevoir, un justificatif constatant leur taux d'infirmité leur empêchant d'exercer une activité rémunérée ;
- Toute pièce justifiant de la qualité d'enfant à charge (certificat de scolarité ou d'apprentissage des enfants à charge).

**Vous devez retourner le présent bulletin complété et signé à votre caisse de MSA**